

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2023 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 décembre 2023

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec procuration(s) : 0
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2023/12/11 – 01 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

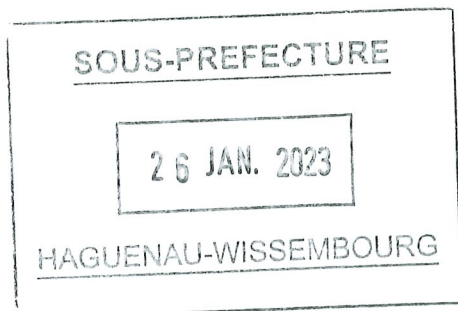
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE Roger BOEHM, secrétaire de séance.

Date de publication: 29/12/2023
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2023 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 décembre 2023

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec procuration(s) : 0
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2023/12/11 – 02 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

Le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2023 a été transmis par mél du 8 décembre 2023 aux conseillers municipaux. Il a fait l'objet de modifications suite à intervention de M. Yannick SCHMITT en séance du 13 novembre 2023.

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2023 a été transmis par mél du 8 décembre 2023 à l'assemblée délibérante.

Le Maire demande s'il y a des observations.

M. Pierre HARNIST, demande que le point relatif aux aménagements projetés par la Sté BRENNER Terrassement pour la séance du 13 novembre 2023 soit complété de manière plus détaillée et que son intervention concernant la demande d'abattage d'arbres plantés sur le site soit reprise.

Le procès-verbal du 13 novembre sera modifié en conséquence et soumis à approbation du Conseil lors de sa prochaine séance.

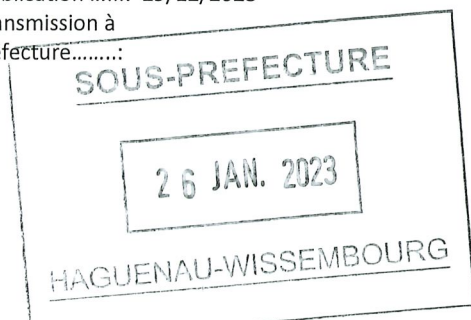
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 9 octobre 2023.

Date de publication: 29/12/2023

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2023 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 décembre 2023

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec procuration(s) : 0
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2023/12/11 – 03 - CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PERISCOLAIRE – AVENANT AU CONTRAT DU MANDATAIRE

La Maire expose que la SERS accompagne la Commune de Roeschwoog dans l'opération de construction du nouveau périscolaire en qualité de mandataire.

Le contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage du 24 septembre 2020 signé avec le SIVU RPU prévoit une rémunération forfaitaire de 38 400€ HT pour un montant prévisionnel de travaux de 1 470 000€ HT hors mobilier. Les honoraires se répartissent de la manière suivante : 14 400,00 HT pour la phase d'études et 24 000,00 €HT pour la phase de travaux.

La durée de réalisation du projet prévue au marché est de 24 mois.

Ainsi, de manière à adapter le marché de mandat signé entre la SERS et le SIVU de l'UFFRIED puis transféré à la commune de ROESCHWOOG, la SERS propose un avenant décomposé comme suit :

Pour la partie étude : Une rémunération complémentaire pour le temps passé soit $14\,400,00\text{€ HT} \times 50\% = 7\,200,00\text{€ HT}$ en lien avec l'allongement important des délais d'études et donc de mobilisation.

Pour la partie travaux : une rémunération complémentaire justifiée par la complexification du projet et l'allongement du délai de chantier. Un taux de 20% est défini forfaitairement.

$24\,000,00\text{€ HT} \times 20\% = 4\,800,00\text{€ HT}$

soit un avenant au contrat de mandat de $7\,200\text{€} + 4\,800\text{€} = 12\,000\text{€ HT}$, soit 15 000€ TTC.

Cet avenant représente une évolution du montant global du marché de 32,55%.

Le Maire soumet cet avenant à approbation du Conseil municipal.

Entendu l'exposé du Maire

Vu la délibération du Comité directeur du SIVU RPU du 8 septembre 2020

Vu la convention du 22 décembre 2020 déterminant les modalités de gestion et de financement du service périscolaire à Roeschwoog entre les communes de Fort-Louis, Leutenheim, Neuhaeusel et Roeschwoog confiant à la commune de Roeschwoog la gestion du service périscolaire et la réalisation de la construction d'un nouveau périscolaire

Vu le contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage du 24 septembre 2020
Considérant les évolutions importantes du projet et le prolongement de sa durée de réalisation

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant au contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage qui porte la rémunération du mandataire de 38 400,00 € HT à 50 900,00 € HT

AUTORISE le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer l'avenant ainsi que tout document qui serait nécessaire à la bonne exécution de cette décision.

Date de publication: 29/12/2023

Date de transmission à

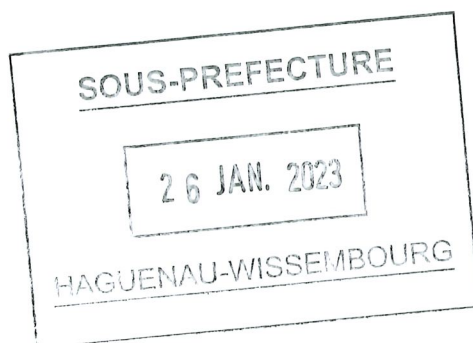
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2023 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 décembre 2023

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec procuration(s) : 0
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2023/12/11 – 04 - ACQUISITION D'UN TERRAIN AU LIEUDIT IMMENLACH SECTION 7 PARCELLE N°808/69

Le Maire rappelle que par délibération du 12 avril 2021 le Conseil municipal avait pris la décision de cession du lot I9 section 7 parcelle n° 725/69 d'une surface de 6,63 ares en zone IAU8 au PLUi au lieudit Am Wasserturm dans le lotissement Immenlach.

Lors de cette vente, il a été convenu avec l'acquéreur que la commune puisse racheter une parcelle de forme triangulaire et d'une contenance d'environ 0,64 are ultérieurement au coût de 128,00 € à distraire du lot I9. Cette parcelle, qui n'était pas encore cadastrée au moment de l'établissement de l'acte de vente le 2 juillet 2021, a fait l'objet d'un procès-verbal d'arpentage n° 1073D. Elle a été enregistrée sous le n° 808/69 section 7 et présente une surface de 0,63 ares.

Entendu l'exposé du Maire

Vu la délibération du 12 avril 2021 approuvant la vente du terrain sis section 7 parcelle n° 725/69 d'une contenance de 6,63 ares à Mme Nathalie DORIATH

Vu l'acte de vente authentique du 2 juillet 2021

Considérant le souhait de la Commune de Roeschwoog d'acquérir la parcelle section 7 n°808/69 de 0,63 ares

Considérant l'accord de Mme Nathalie DORIATH de céder la parcelle section 7 n°808/69 de 0,63 are dont elle est propriétaire à la Commune de Roeschwoog au prix de 128,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE l'acquisition de la parcelle sise section 7 n°808/69 d'une surface de 0,63 are, appartenant à Mme Nathalie DORIATH au prix forfaitaire de 128,00 €.

DECIDE la prise en charge des frais d'établissement d'acte et autres frais associés

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique et tous les documents y relatifs

CHARGE l'étude de Me METZ et Me HUCK, notaires à ROESCHWOOG, de la rédaction de l'acte authentique

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette décision.

Date de publication: 29/12/2023

Date de transmission à

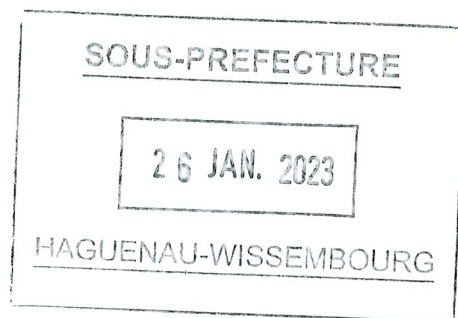
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2023 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 décembre 2023

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec procuration(s) : 0
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

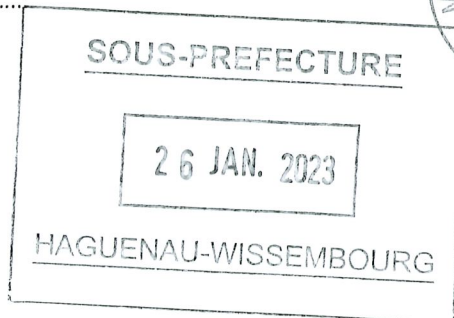
OBJET : DELIBERATION 2023/12/11 – 05 – ATTRIBUTION DU LOGEMENT N°1 AU 29 RUE DE FORT LOUIS A COMPTER DU 15 JANVIER 2024

L'actuelle locataire du logement n°1 au 29 rue de Fort Louis a signifié sa sortie au 15 janvier 2024.
Deux visites de l'appartement ont été effectuées.
Une annonce a été publiée sur le bon coin.

La commune a réceptionné plusieurs dossiers de demande de location dont deux de personnes domiciliées à Roeschwoog.

Après présentation des dossiers, le Conseil municipal, par 18 voix POUR, 1 abstention (P. HARNIST),
DONNE un avis favorable à l'attribution du logement n°1 à M. et Mme ZIMMERMANN de Roeschwoog pour leur fille, et présentant les garanties requises.

Date de publication: 29/12/2023
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2023 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 décembre 2023

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec procuration(s) : 0
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2023/12/11 – 06 – DECISION DE REPRISE DE DEUX AVALOIRS RUE PRINCIPALE

Le Conseil municipal avait lors de l'établissement de son budget de l'exercice 2023 inscrits des crédits pour la réfection des avaloirs de la rue Principale.

Ainsi, en raison des délais d'approvisionnement des bordures basses et des bordures sifflets, la Commune avait commandé en amont ces éléments pour un coût de 3 500,00 € TTC.

Le coût de reprise et de pose des bordures et de deux avaloirs est estimé à 9 550,00 € HT soit 11 460,00 € TTC.

Les travaux pourraient être réalisés par la Sté TP KLEIN début d'année 2024.

Entendu l'exposé du Maire,

Vu le budget principal de l'exercice 2023 et les crédits dédiés à cette opération en section d'investissement

Vu les propositions de la Commission Travaux du 7 décembre 2023

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

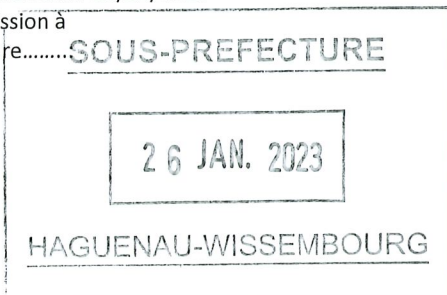
DECIDE la réalisation des travaux de reprise de deux avaloirs rue Principale

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2023 et feront l'objet de restes à réaliser.

Date de publication: 29/12/2023

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

[Signature]

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

SOUS-PREFECTURE DE

- 2 JAN. 2024

HAGUENAU-WISSEMBOURG

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2023 à 20h à la Mairie de Roeschwoog Convoqué régulièrement le 7 décembre 2023

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec procuration(s) : 0
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2023/12/11 – 07 – RECENSEMENT 2024 : DESIGNATION DES AGENTS RECENSEURS ET FIXATION DE LA REMUNERATION POUR LES AGENTS RECENSEURS ET LE COORDONNATEUR COMMUNAL

Le Maire rappelle que la Commune sera amenée à réaliser le recensement de sa population pour l'INSEE du 18 janvier au 17 février 2024.

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 28 août 2023 (délibération n°2023/08/28-11) et le Maire par arrêté n°2023-25 du 11 septembre 2023 ont nommé Madame Vanessa WOLFF coordonnateur et Madame Béatrice HOLTZMANN, coordonnateur suppléant.

La Commune sera divisée en 4 districts.
A ce titre, 4 agents recenseurs devront être recrutés.

Le Maire propose les agents recenseurs suivants :
Madame Valérie FROITIER, agent titulaire communal
Madame Marie- Madeleine KECK, agent titulaire communal
Madame Véronique BASCH, vacataire
Monsieur Frédéric KOCHER, vacataire.

La dotation versée par l'Etat pour la réalisation et le dédommagement des frais liés à ce recensement s'élève à 4 340,00 €.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,
Vu le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'Aménagement et Réduction du Temps de Travail dans la Fonction Publique Territoriale,
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (notamment son titre V),
Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003, relatif au recensement de la population
Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des Communes pour les besoins du recensement de la population
Vu la délibération n°2023/08/28-11 du 28 août 2023

Considérant que la collectivité doit organiser pour l'année 2024 les opérations de recensement de la population.
Considérant qu'il convient de désigner des agents recenseurs et de fixer la rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur communal

DECIDE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Rémunération du coordonnateur et du coordonnateur suppléant.

DE FIXER la rémunération globale pour la mission de coordinateur à un montant forfaitaire brut correspondant à 1/5 de la dotation perçue par l'Etat pour la mission.

Cette rémunération pourra être partagée entre le coordonnateur communal titulaire et le coordonnateur suppléant selon les travaux effectués par chacun dans la limite de l'enveloppe forfaitaire brute allouée à la mission de coordonnateur de 1/5 de la dotation perçue par l'Etat.

Le coordonnateur titulaire désigné pourra bénéficier pour l'exercice de cette activité d'IHTS s'il y est éligible ou autre indemnité du régime indemnitaire d'un montant forfaitaire maximum correspondant à 1/5 de la dotation perçue par l'Etat, en fonction des travaux réalisés et formations auxquelles il aura participé.

Le coordonnateur suppléant désigné pourra bénéficier pour l'exercice de cette activité, en fonction des travaux auxquels il aura contribué et formations auxquelles il aura participé, d'IHTS s'il y est éligible ou autre indemnité du régime indemnitaire dans la limite d'une enveloppe, correspondant à 1/5 maximum de la dotation perçue par l'Etat.

Article 2 : Recrutement d'agents recenseurs.

- **D'AUTORISER** le Maire à recruter par contrat, selon l'article 3 premièrement de la loi du 26 janvier 1984, les agents recenseurs pour assurer le recensement de la population en 2024.

- **D'OUVRIR** deux emplois de vacataires (ou plus si besoin) pour assurer le recensement de la population en 2024.

- **DE FIXER** la rémunération des agents recenseurs à un montant forfaitaire brut correspondant à 1/5 de la dotation perçue par l'Etat.

Les agents recenseurs communaux, qui exercent cette fonction en complément de leur fonction habituelle, pourront être rémunérés sur la base d'IHTS s'ils y sont éligibles ou toute autre indemnité du régime indemnitaire dans la limite d'un montant forfaitaire brut correspondant à 1/5 de la dotation perçue par l'Etat.

En cas de rupture anticipée de la mission d'agent recenseur, du fait de l'agent ou de la collectivité, ce montant forfaitaire sera proratisé au vu du nombre de logements dénombrés pour le secteur confié à l'agent par rapport au nombre de logements visités pour lesquels les bulletins ont été réellement collectés.

Article 3 : Inscription au budget.

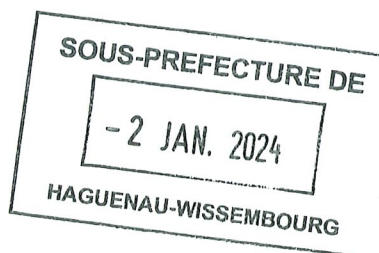
Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2024.

Article 4 : Exécution.

CHARGE, le Maire, le directeur général par délégation ou le trésorier, chacun pour ce qui les concerne, de la mise en œuvre de la présente décision.

Date de publication: 22/12/2023

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2023 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 décembre 2023

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec procuration(s) : 0
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2023/12/11 – 08 – TARIFS MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE 2024

Le Maire invite le Conseil municipal à fixer les tarifs communaux applicables au 1^{er} janvier 2024.

Il présente les propositions tarifaires pour la nouvelle année en séance avec les précisions suivantes :

- augmentation des tarifs des droits de place Marché et ambulants avec un tarif différencié pour ceux qui se branchent à l'électricité
- augmentation du tarif intervention agent communal
- augmentation du tarif de location du Triebhüs et de la Médiathèque du 1^{er} octobre au 31 mars
- maintien des autres tarifs municipaux à hauteur de 2023

Considérant que les collectivités locales fixent librement leurs tarifs,

Considérant que ces tarifs ne peuvent entrer en concurrence avec le secteur marchand,

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

FIXE les tarifs communaux pour l'exercice 2024 applicables au 1^{er} janvier 2024 comme suit :

DESIGNATION	TARIFS 2023	TARIFS 2024
Extrait de la Matrice Cadastreale	1,40 €	1,40 €
Droits de place - le mètre linéaire	2,00 €	2,00 €
Droits de place - Braderie - Messti – Marché – Vente ambulante		
Par journée et par mètre linéaire	2,00 €	2,50 €
Par journée et par mètre linéaire avec branchement à l'électricité	2,00 €	3,00 €
Messti - 10 j : Grande attraction (Scooters,...)	180,00 €	180,00 €
Messti - 10 j : Attraction moyenne (Manèges, mini-scoot, jeux,...)	90,00 €	90,00 €
Messti - 10 j : Petit Stand (Confiserie, Tir,...)	40,00 €	40,00 €
Messti - 10 j : Petite installation isolée (Boxe,...)	2,00 €	2,00 €

Licences Débits de Boissons		
Licence 3 (Alcool < 18°)	76,00 €	76,00 €
Licence 4 - Tout alcool sauf ceux interdits à la vente	152,00 €	152,00 €
Redevance pour photocopie		
Format A4 - Noir & Blanc	0,20 €	0,20 €
Format A3 - Noir & Blanc	0,30 €	0,30 €
Format A4 - Couleur	0,50 €	0,50 €
Format A3 - Couleur	1,00 €	1,00 €
Extraits d'actes d'Etat Civil de plus de 100 ans	1,00 €	1,00 €
DESIGNATION	TARIFS 2023	TARIFS 2024
Livre « Mémoires de Vies »	38,00 €	38,00 €
Livre « Roeschwoog, sur les traces du passé »	34,00 €	34,00 €
Pack 2 livres « Mémoires de Vies » + « Roeschwoog, sur les traces du passé »	56,00 €	56,00 €
Livre « Mémoires de Vies » et « Roeschwoog sur les traces du passé » - Frais d'envois	Frais réels	Frais réels
Insertion "Roeschwoog Blättel"		
Ligne Association de Roeschwoog	0,50 €	0,50 €
Ligne Association Hors commune	0,60 €	0,60 €
Ligne Entreprise ou Particulier de Roeschwoog	1,50 €	1,50 €
Ligne Entreprise ou Particulier hors commune	2,50 €	2,50 €
1/4 de Page - Association de Roeschwoog	4,00 €	4,00 €
1/4 de Page - Association Hors commune	5,00 €	5,00 €
1/4 de Page - Entreprise ou Particulier de Roeschwoog	8,00 €	8,00 €
1/4 de Page - Entreprise ou Particulier hors commune	12,00 €	12,00 €
1/2 de Page - Association de Roeschwoog	8,00 €	8,00 €
1/2 de Page - Association Hors commune	10,00 €	10,00 €
1/2 de Page - Entreprise ou Particulier de Roeschwoog	19,00 €	19,00 €
1/2 de Page - Entreprise ou Particulier hors commune	28,00 €	28,00 €
Page - Association de Roeschwoog	15,00 €	15,00 €
Page - Association Hors commune	20,00 €	20,00 €
Page - Entreprise ou Particulier de Roeschwoog	32,00 €	32,00 €
Page - Entreprise ou Particulier hors commune	42,00 €	42,00 €
Intervention horaire "agent communal" (assurance, intervention nettoyage, intervention administrative...)	30,00 € /h	35,00 €/h
CIMETIERE	TARIFS 2023	TARIFS 2024
CONCESSION TOMBE SIMPLE (2 m²)		
Concession 30 ans	100,00 €	100,00 €
Concession 50 ans	200,00 €	200,00 €
CONCESSION TOMBE DOUBLE (4 m²)		
Concession 30 ans	200,00 €	200,00 €
Concession 50 ans	400,00 €	400,00 €
CONCESSION pour une URNE dans le Sol		
Concession 30 ans	80,00 €	80,00 €
Concession 50 ans	160,00 €	160,00 €
CONCESSION COLUMBARIUM		
Concession 15 ans	1 000,00 €	1 000,00 €
Concession 30 ans	1 800,00 €	1 800,00 €
JARDIN DU SOUVENIR - EPANDAGE CENDRES (plaque comprise)	250,00 €	250,00 €

MEDIATHEQUE	TARIFS 2023	TARIFS 2024
ABONNEMENT ANNUEL - LIVRES et MAGAZINES		
Abonnement - Enfants 0 - 16 ans	Gratuit	Gratuit
Abonnement - plein tarif	15,00 €	15,00 €
Abonnement - demi-tarif (étudiants, RSAistes, invalides à +80%, employés communaux)	10,00 €	10,00 €
ABONNEMENT ANNUEL - LIVRES, MAGAZINES, DVD et CD		
Abonnement - Enfants 0 - 16 ans	15,00 €	15,00 €
Abonnement - plein tarif	28,00 €	28,00 €
Abonnement - demi-tarif (étudiants, RSAistes, invalides à +80%, employés communaux)	15,00 €	15,00 €
FRAIS de RETARD par DOCUMENT - Délai de carence = 7 jours		
2° semaine de retard	2,00 €	2,00 €
3° semaine de retard	4,00 €	4,00 €
4° semaine de retard	6,00 €	6,00 €
5° semaine de retard - Facturation document non rendu	Prix d'achat sauf magazine de plus d'un an 50 % du prix d'achat	Prix d'achat sauf magazine de plus d'un an 50 % du prix d'achat
REDEVANCE POUR COPIES		
Format A4 - Noir & Blanc	0,20 €	0,20 €
Format A3 - Noir & Blanc	0,30 €	0,30 €
Format A4 - Couleur	0,50 €	0,50 €
Format A3 - Couleur	1,00 €	1,00 €
AUTRES TARIFS		
Sac	2,00 €	2,00 €
Perte ou casse d'un boîtier CD	0,20 €	0,20 €
Perte ou casse d'un boîtier DVD	0,30 €	0,30 €
Etablissement d'une nouvelle carte d'abonnement en cas de perte ou vol	2,00 €	2,00 €
LOCATION SALLES	TARIFS 2023	TARIFS 2024
SALLE de CONFERENCE de la MEDIATHEQUE		
du 1 ^{er} octobre au 31 mars - la soirée (forfait 18h30 - Minuit)	70,00 €	75,00 €
du 1 ^{er} avril au 30 Septembre - la soirée (forfait 18h30 - Minuit)	40,00 €	40,00 €
Mise à disposition d'une salle – tarif à la journée	40,00 €	40,00 €
Mise à disposition de la salle et des équipements pour une location ponctuelle à un tarif horaire	15,00 € / heure	15,00 € / heure
Mise à disposition de la salle pour des cours réguliers de 2h / séance	10,00 € / 2 heures	10,00 € / 2 heures
MISE à DISPOSITION MATERIEL		
Sonorisation	10,00 €	10,00 €
Projecteur Vidéo	10,00 €	10,00 €
Grilles d'exposition par grille et par manifestation (sur un W.E. au maximum)	3,00 €	3,00 €
Nappe en tissus blanc cassé (nettoyage compris) par unité	8,00 €	8,00 €
TRIEBHUS		
ASSOCIATIONS de ROESCHWOOG - Réunion	/	/
SYNDIC DE COPROPRIETES de ROESCHWOOG - Réunion	15,00 €	15,00 €
ECOLE de MUSIQUE de Roeschwoog	/	/
PRIVE - Réunion ou préparation Manifestation - Roeschwoog	/	/
ECOLE de MUSIQUE privées (matinée ou après-midi ou soir) la séance	7,00 €	7,00 €
FORFAIT ECOLE de PEINTURE - la demi-journée	10,00 €	10,00 €
Autres ASSOCIATIONS et activités à but lucratives – la demi-journée	12,00 €	12,00 €
Locations inférieures ou égales à 2 heures maximum	6,00 €	6,00 €
Participation Chauffage	6,00 €	6,00 €

TRIEBHUS	TARIFS 2023	TARIFS 2024
TARIFS du 1er Avril au 30 Septembre		
PRIVE - Fête Roeschwoog	65,00 €	65,00 €
PRIVE - Fête - Autre Commune	85,00 €	85,00 €
ENTREPRISE Roeschwoog	65,00 €	65,00 €
ENTREPRISE Extérieur	85,00 €	85,00 €
TARIFS du 1er Octobre au 31 Mars		
PRIVE - Fête Roeschwoog	80,00 €	85,00 €
PRIVE - Fête Autre Commune	100,00 €	105,00 €
ENTREPRISE Roeschwoog	80,00 €	85,00 €
ENTREPRISE Extérieur	100,00 €	105,00 €
TARIFS perte ou casse de vaisselle		
Verre	2,00 €	2,00 €
Couvert	2,00 €	2,00 €
Assiette	3,00 €	3,00 €
Tasse/bol	3,00 €	3,00 €
Saladier / plat service	6,00 €	6,00 €
MAIRIE / LOCAL 2EME ETAGE		
LOCAL 2EME ETAGE tarif horaire	5,00 € / heure	5,00 € / heure
ECOLES de MUSIQUE privées (matinée ou après-midi ou soir) la séance	7,00 €	7,00 €
MAIRIE (SALLE CONSEIL ou SALLE REUNION 2EME ETAGE)		
MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE EN MAIRIE - tarif à la journée	40,00 € / jour	40,00 € / jour
MISE A DISPOSITION DE DEUX SALLES EN MAIRIE (ET/OU A LA MEDIATHEQUE)	60,00 € / jour	60,00 € / jour
LOCATION SALLES	TARIFS 2023	TARIFS 2024
MAIRIE ESPACE CO-WORKING 2EME ETAGE		
MISE A DISPOSITION tarif horaire	2,00 € / heure	2,00 € / heure
MISE A DISPOSITION demi-journée	6,00 € / heure	6,00 € / heure
MISE A DISPOSITION journée	10,00 € / jour	10,00 € / jour
SALLE DE MOTRICITE ECOLE MATERNELLE (matinée ou après-midi ou soir) la séance	15,00 €	15,00 €
LOCATION DES INSTALLATIONS DE PETANQUE - forfait pour une journée	40,00 €	40,00 €

Date de publication: 29/12/2023

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:

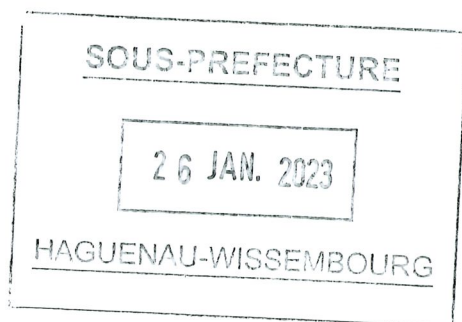
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,

Roger BOEHM



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

COMMUNE DE ROESCHWOOG

SOUS-PREFECTURE

15 DEC. 2023

HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2023 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 décembre 2023

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec procuration(s) : 0
Absent(s): 0

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Quorum: 10

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2023/12/11 – 09 – DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET DE L'EXERCICE 2023 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE « MEDIATHEQUE »

Le Maire cède la parole à M. Roger BOEHM, Adjoint au Maire en charge des Finances, pour présenter les éléments de cette décision modificative n°1 pour l'exercice 2023.

Il expose la nécessité d'adopter une décision modificative au budget primitif « principal » et au budget annexe « Médiathèque » votés par le Conseil municipal le 5 avril 2023, afin d'ajuster les comptes en section de fonctionnement et en section d'investissement selon les dépenses engagées et les recettes perçues et dans la perspective des travaux et projets à venir. Il présente et explicite les modifications proposées.

Il indique en outre qu'il y a lieu d'accorder une subvention complémentaire de 1 000,00 € au CCAS pour couvrir les dépenses engagées.

Budget principal :

COMMUNE DE ROESCHWOOG - ROESCHWOOG - DM (projet de budget) - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	101 000,00
	101 000,00	101 000,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)
	0,00	(si excédent)
	0,00	0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	101 000,00
	101 000,00	101 000,00

INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-164 000,00	-164 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-164 000,00	-164 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		-63 000,00	-63 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1
---	----

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	403 700,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	106 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	35 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	6 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	100,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 500,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures sociales	1 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	600,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	11 750,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	16 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 100,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	12 000,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	12 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	19 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	17 150,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	7 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	2 500,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	13 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	17 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	200,00	0,00	0,00

012	Charges de personnel, frais assimilés	549 600,00	12 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	349 000,00	10 000,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	23 300,00	2 000,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	11 200,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	52 800,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	81 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 600,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12 500,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	3 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 800,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	34 906,00	0,00	0,00
738221	FNGIR	34 906,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	495 043,00	16 000,00	0,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	217 800,00	15 000,00	0,00
6531	Indemnités	52 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 600,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 000,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financ. alloc. fin. mandat	100,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	5 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	7 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	0,00	0,00
657348	Subv. fond. Autres communes	109 148,00	0,00	0,00
657358	Subv. fond. Autres groupements	74 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fond. CCAG	7 900,00	1 000,00	0,00
6574	Subv. fond. Associat*, personnes privée	1 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	6 995,00	0,00	0,00
658	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 658)		1 483 248,00	28 000,00	0,00
66	Charges financières (b)	18 750,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 750,00	0,00	0,00
6688	Autres	1 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (8)	80,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	80,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	24 806,44	-1 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 530 384,44	27 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	420 000,00	74 000,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	10 405,56	0,00	0,00
6511	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	10 405,56	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		430 405,56	74 000,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		430 405,56	74 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 960 800,00	101 000,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		101 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	9 300,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	9 300,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	180 245,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	1 500,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	2 600,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	6 695,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	19 900,00	0,00	0,00
70588	Autres prestations de services	2 950,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	81 300,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	7 100,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	17 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	35 000,00	0,00	0,00
7096	Produits activités annexes (abonnements)	2 200,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 145 665,00	75 000,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	706 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	314 166,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	50 000,00	0,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	55 000,00	5 000,00	0,00
7336	Droits de place	3 000,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	13 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	54 500,00	20 000,00	0,00
74	Dotations et participations	231 115,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	170 015,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	31 000,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	19 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 700,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	0,00	0,00
74932	Attribution du fonds départemental TP	3 500,00	0,00	0,00
74934	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	3 900,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	135 400,00	26 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	135 000,00	26 000,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	300,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 701 726,00	101 000,00	0,00
76	Produits financiers (b)	1,75	0,00	0,00
761	Produits de participations	1,75	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	80 400,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat* gestion	400,00	0,00	0,00
773	Mandats annués (exercices antérieurs)	40 300,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	11 700,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	28 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 782 127,75	101 000,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 782 127,75	101 000,00	0,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			101 000,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
134	Opération d'équipement n° 134 (5)	22 400,00	0,00	0,00
179	Opération d'équipement n° 179 (5)	6 500,00	0,00	0,00
195	Opération d'équipement n° 195 (5)	43 500,00	-30 000,00	0,00
198	Opération d'équipement n° 198 (5)	500,00	0,00	0,00
201	Opération d'équipement n° 201 (5)	26 000,00	0,00	0,00
204	Opération d'équipement n° 204 (5)	2 500,00	0,00	0,00
210	Opération d'équipement n° 210 (5)	82 500,00	0,00	0,00
212	Opération d'équipement n° 212 (5)	34 000,00	6 000,00	0,00
218	Opération d'équipement n° 218 (5)	13 200,00	5 000,00	0,00
225	Opération d'équipement n° 225 (5)	2 500,00	5 000,00	0,00
229	Opération d'équipement n° 229 (5)	13 800,00	0,00	0,00
238	Opération d'équipement n° 238 (5)	30 100,00	0,00	0,00
242	Opération d'équipement n° 242 (5)	73 700,00	0,00	0,00
248	Opération d'équipement n° 248 (5)	500,00	0,00	0,00
254	Opération d'équipement n° 254 (5)	0,00	0,00	0,00
255	Opération d'équipement n° 255 (5)	17 500,00	0,00	0,00
256	Opération d'équipement n° 256 (5)	50 150,00	0,00	0,00
257	Opération d'équipement n° 257 (5)	125 000,00	-100 000,00	0,00
260	Opération d'équipement n° 260 (5)	1 000,00	0,00	0,00
262	Opération d'équipement n° 262 (5)	99 974,00	0,00	0,00
263	Opération d'équipement n° 263 (5)	100 000,00	-50 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		745 724,00	-164 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	13 320,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	13 320,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	193 624,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	170 500,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 524,00	0,00	0,00
16578	Dettes - Autres organismes, particuliers	19 600,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 662,32	0,00	0,00
Total des dépenses financières		214 806,32	0,00	0,00
45811	RUE PRINCIPALE (6)	35 231,48	0,00	0,00
45813	FORT-LOUIS TRAME VERTE BLEUE (6)	5 205,00	0,00	0,00
45814	NEUHAEUSEL TRAME VERTE BLEUE (6)	3 094,00	0,00	0,00
45815	ROPPENHEIM TRAME VERTE BLEUE (6)	8 353,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		51 883,48	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 012 413,80	-164 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	14 078,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 800,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	12 278,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		14 078,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 026 483,80	-164 000,00	0,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			-164 000,00	

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	181 900,00	-115 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	8 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	47 300,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	40 000,00	-40 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	86 600,00	-75 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	212 810,76	-176 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	212 810,76	-176 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 646,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	52 646,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 175,48	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 944,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	35 231,48	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		484 532,24	-231 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	512 834,20	53 000,00	0,00
10222	FCTVA	34 000,00	-7 000,00	0,00
10225	Taxe d'aménagement	27 000,00	60 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	451 834,20	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 900,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		514 734,20	53 000,00	0,00
45823	FORT-LOUIS TRAME VERTE BLEUE (5)	5 205,00	0,00	0,00
45824	NEUHAEUSEL TRAME VERTE BLEUE (5)	3 094,00	0,00	0,00
45825	ROPPENHEIM TRAME VERTE BLEUE (5)	8 353,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		16 652,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 015 918,44	-238 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	420 000,00	74 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	10 405,58	0,00	0,00
28031	Frais d'études	3 098,01	0,00	0,00
28041481	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	41,34	0,00	0,00
28041482	Subv. Cne : Bâtiments, installations	3 055,01	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		430 405,58	74 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	14 078,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 078,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		444 481,58	74 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 460 400,00	-164 000,00	0,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00	
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00	
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-164 000,00	

Budget annexe « Médiathèque » :

COMMUNE DE ROESCHWOOG - ROESCHWOOG MEDIATHEQUE - DM (projet de budget) - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 000,00	15 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		15 000,00	15 000,00

INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	15 000,00	15 000,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	29 200,00	5 000,00	0,00
60611	Eau et assainissement	160,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 600,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	200,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	100,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	400,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 600,00	5 000,00	0,00
6161	Multirisques	1 030,00	0,00	0,00
6257	Receptions	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	0,00	0,00
6263	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	0,00
6268	Autres services extérieurs	4 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	410,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	65 000,00	10 000,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	65 000,00	10 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	400,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	400,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		94 600,00	15 000,00	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	300,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (G)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		95 900,00	15 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		95 900,00	15 000,00	0,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00	
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00	
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 000,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 500,00	0,00	0,00
7016	Autres ventes de produits finis	1 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	51 100,00	15 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	200,00	0,00	0,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	50 900,00	15 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		55 600,00	15 000,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	0,00	0,00
7716	Autres produits except. opérat* gestion	300,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		55 900,00	15 000,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		55 900,00	15 000,00	0,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			15 000,00	

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser la décision modificative proposée au budget principal et au budget annexe « Médiathèque » de l'exercice 2023.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14
Vu le budget de la commune – exercice 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE le versement d'une subvention de 1 000,00 € au CCAS

ADOpte la décision modificative n°1 au budget principal et au budget annexe « Médiathèque » pour l'exercice 2023 comme ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL ROESCHWOOG

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-8411 : Personnel titulaire	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-8413 : Personnel non titulaire	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	74 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	74 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-8521 : Déficit des budgets annexes à caractère administratif	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-857382 : CCAS	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	16 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-73212 : Dotation de solidarité communautaire	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
R-73224 : Fonds départemental des DMTO pour les communes de - de 5 000 hab	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
R-7351 : Taxe sur la consommation finale d'électricité	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	75 000.00 €
R-752 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	28 000.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	26 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 000.00 €	102 000.00 €	0.00 €	101 000.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	74 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	74 000.00 €
R-10222 : F.C.T.V.A.	0.00 €	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €
R-10228 : Taxe d'aménagement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	7 000.00 €	60 000.00 €
R-13258-263 : AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €
R-1328-257 : TERRAINS DE SPORTS / INSTALLATIONS SPORTIVES	0.00 €	0.00 €	75 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	115 000.00 €	0.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	178 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	176 000.00 €	0.00 €
D-2121-256 : TRAME VERTE BLEUE	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2128-256 : TRAME VERTE BLEUE	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2128-257 : TERRAINS DE SPORTS / INSTALLATIONS SPORTIVES	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2128-263 : AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-210 : MEDIATHEQUE	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-212 : TRAVAUX MOC ET SALLE POLYVALENTE	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138-195 : DIVERS TRAVAUX LOGEMENTS	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-218 : AMENAGEMENT RUE PRINCIPALE	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-225 : ECLAIRAGE PUBLIC	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-242 : TRAVAUX DE VOIRIE	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21571-179 : ACQUISITION MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21578-179 : ACQUISITION MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS	0.00 €	2 400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-179 : ACQUISITION MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS	1 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-242 : TRAVAUX DE VOIRIE	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183-210 : MEDIATHEQUE	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	186 400.00 €	22 400.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	186 400.00 €	22 400.00 €	298 000.00 €	134 000.00 €
Total Général		-63 000.00 €		-63 000.00 €

BUDGET ANNEXE MEDIATHEQUE

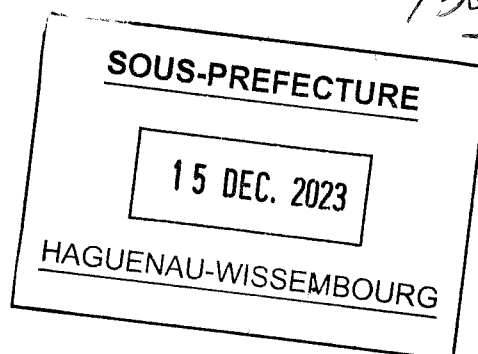
Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-8156 : Maintenance	0 00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-8215 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7552 : Déficit du budget annexe à caractère administratif par le budge	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	15 000.00 €
Total Général		15 000.00 €		15 000.00 €

Date de publication: 13/12/2023

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:

Pour extrait conforme,Le Maire,
Michel LORENTZLe Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2023 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 décembre 2023

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec procuration(s) : 0
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2023/12/11 – 10 – DECISION DE PRINCIPE DE POURSUIVRE LES ETUDES ET LES REFLEXIONS POUR LA REALISATION D'UN HALL DE SPORT A ROESCHWOOG

Le Maire rappelle le projet de hall de sport intercommunal.

Il présente les caractéristiques du bâtiment envisagé et engage une réflexion sur l'emplacement des vestiaires.

Mme MARTZLOFF rappelle la discussion engagée en Conseil municipal du 10 juillet 2023 sur l'intérêt d'un tel bâtiment et de son utilité réelle.

Le Maire expose qu'il y a une forte demande :

- Du club de football
- Que l'école aurait besoin d'un hall de sport
- Qu'il espère que de nouveaux clubs se lancent (ex : le club de badminton de Soufflenheim cherche des locaux, le kick boxing...)

Mme MITTELHAEUSER pose la question de la gestion de cette salle et de l'élaboration et du suivi des emplois de temps et de l'occupation de cette salle.

Le Maire évoque la question financière de l'investissement financier important et de la prise en charge du fonctionnement du bâtiment. Il souligne également les possibilités importantes de subventionnement existantes actuellement.

M. HARNIST estime que ce projet low cost est bien. Il juge important de monter un dossier afin que la Commune puisse être prête si un projet doit se lancer.

Il indique que si le projet ne se fait pas à Roeschwoog, il se fera dans une autre commune et ce serait dommage. De plus, Roeschwoog devra quand même contribuer financièrement à sa construction et à son fonctionnement. Autant que cela se fasse dans le village.

Mme LIEBGOTT estime que si un subventionnement est possible, il faut alors en profiter.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de poursuivre la réflexion pour ce projet.

Date de publication: 29/12/2023
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

